



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
22 juillet 2024
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement,
l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement
des capacités productives et un développement durable

Onzième session

Genève, 30 septembre-2 octobre 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Les services d'aide aux entreprises à l'appui d'écosystèmes entrepreneuriaux propices au développement durable*

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Les microentreprises et les petites et moyennes entreprises sont la colonne vertébrale des économies : elles représentent environ 90 % de toutes les entreprises de la planète et plus de deux tiers des emplois. La triple transition numérique, écologique et énergétique aujourd'hui à l'œuvre au niveau mondial offre de nouvelles perspectives aux entreprises, mais bouleverse aussi leur mode opératoire traditionnel en transformant le commerce et en les obligeant à s'adapter pour rester compétitives, quelle que soit leur taille.

Composante essentielle de l'écosystème entrepreneurial, l'accès à des services efficaces d'aide aux entreprises est indispensable pour permettre aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises de réaliser tout leur potentiel et d'optimiser leur contribution à la compétitivité économique et à l'avènement d'un développement durable et inclusif. Les décideurs jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration de ces services et peuvent en faciliter largement la mise en place et la fourniture, en collaboration avec d'autres acteurs à même d'aider les entreprises susmentionnées à chaque étape de leur trajectoire de croissance.

Dans ce contexte, le secrétariat de la CNUCED, s'appuyant sur les travaux menés par l'organisation, rend compte dans la présente note de l'évolution des services d'aide aux entreprises afin de faciliter les délibérations sur la voie à suivre. Il décrit les principaux leviers par lesquels les services d'aide aux entreprises créent de solides écosystèmes entrepreneuriaux, l'accent étant mis en particulier sur les pays en développement, ainsi que le rôle joué par ces services dans la réalisation des objectifs de développement durable. Des exemples de pratiques exemplaires et d'outils facilement accessibles sont mis en avant. L'attention se porte en outre sur l'accélération de la transformation numérique, les nouvelles technologies, l'adoption de pratiques écologiques et l'apparition de nouvelles compétences essentielles, l'objectif étant d'analyser en quoi les services d'aide aux entreprises peuvent permettre de relever ces nouveaux défis.

* La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.



I. Introduction

1. La onzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable porte sur la nécessité de continuer de soutenir le développement de microentreprises, de petites et moyennes entreprises et de start-up, comme indiqué dans le Pacte de Bridgetown (TD/541/Add.2, par. 127 r)), adopté à la quinzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, et dans la résolution 77/160 de l'Assemblée générale sur l'entrepreneuriat au service du développement durable. Les activités d'assistance technique de la CNUCED dans le domaine de l'entrepreneuriat consistent notamment à aider les États membres à définir, à élaborer, à appliquer et à évaluer des mesures cohérentes en faveur de l'entrepreneuriat, et à promouvoir les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les start-up. La CNUCED encourage les décideurs à collaborer avec le secteur privé et les autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial afin de garantir la prestation de services efficaces dans tous les domaines d'intervention définis au titre de chacun des cinq piliers de son cadre directeur pour l'entrepreneuriat¹.

2. Les microentreprises et les petites et moyennes entreprises forment la colonne vertébrale de toute économie. À l'échelle mondiale, elles représentent environ 90 % de l'ensemble des entreprises, emploient plus de deux tiers de la population active et réalisent la moitié du produit intérieur brut². Elles jouent en outre un rôle essentiel dans l'amélioration des conditions sociales et environnementales, car elles créent des emplois, adoptent des pratiques et des modèles commerciaux durables, innovent et promeuvent l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local. Le potentiel de croissance de ces entreprises dépend en grande partie de l'adoption de pratiques qui renforcent leur compétitivité, ce qui suppose qu'elles gagnent en efficacité et créent davantage de valeur ajoutée pour leurs clients³. Un solide écosystème entrepreneurial, qui offre un ensemble complet de services d'aide aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, peut favoriser l'innovation, la productivité et une croissance économique inclusive, contribuant ainsi à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable, tels que l'élimination de la pauvreté (objectif n° 1), le renforcement des compétences nécessaires à l'entrepreneuriat (objectif n° 4), l'autonomisation des femmes et l'appui à l'entrepreneuriat (objectifs n° 5 et 8), le soutien à la recherche et à l'innovation (objectif n° 9) et la promotion de la collaboration entre les secteurs public et privé (objectif n° 17). Il apparaît dès lors nécessaire de soutenir davantage le développement des entreprises, notamment en mettant en place de nouveaux services d'aide efficaces et durables et en renforçant les services existants.

3. Les services d'aide aux entreprises désignent des prestations non financières qui visent à améliorer les résultats et la croissance des entreprises en renforçant leur productivité et leur compétitivité. Il peut s'agir d'améliorer les compétences managériales et techniques des entreprises, de faciliter leur accès aux marchés, de soutenir la modernisation de leurs technologies, de leur fournir des conseils financiers ou de les aider à tisser des relations, par exemple. Ces services ont des retombées économiques, notamment sur le plan de la productivité, puisqu'ils favorisent la croissance des entreprises, stimulent les exportations et renforcent les connaissances techniques. Au niveau microéconomique, ils améliorent les résultats et la durabilité des entreprises. Au niveau mésoéconomique, ils peuvent influencer sur les résultats de certains secteurs et, ainsi, contribuer à renforcer les secteurs concernés par les objectifs de développement durable. Au niveau macroéconomique, ils retentissent sur la croissance économique en accroissant la compétitivité des entreprises, en favorisant l'inclusion et en réduisant la pauvreté, par exemple lorsqu'ils visent à apporter un soutien ciblé à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Compte tenu des avancées récentes, notamment dans les domaines de la transformation numérique et des nouvelles technologies, et à l'heure de la transition écologique des entreprises, il importe de réfléchir aux meilleures

¹ Voir <https://unctad.org/topic/enterprise-development/entrepreneurship-policy-hub>.

² Voir <https://www.ilo.org/fr/topics/micro-small-and-medium-enterprises>.

³ Njoroge M et Kaluyu V, 2020, « Business development services access as a strategic response to market disruption among small and medium enterprises », *American Journal of Industrial and Business Management*, 10(08):1340-1350.

pratiques à adopter pour promouvoir la création de nouveaux services d'aide aux entreprises et le renforcement des services existants dans le cadre de solides écosystèmes entrepreneuriaux.

4. Le Comité des donateurs pour le développement de l'entreprise fait la distinction entre les services opérationnels, axés sur les activités quotidiennes des entreprises, et les services stratégiques, qui s'inscrivent dans une perspective de moyen à long terme⁴. Il a été proposé d'ajouter à ces deux catégories une troisième, celle des services de défense des intérêts des entreprises⁵, qui consistent à améliorer l'environnement commercial par des activités de promotion de politiques et de développement des infrastructures, et ciblent les associations professionnelles et le secteur public (voir tableau, liste non exhaustive).

Services d'aide aux entreprises : catégories, types et caractéristiques

<i>Catégorie</i>	<i>Type</i>	<i>Caractéristiques</i>
Services d'information et de facilitation	Information des entreprises	Accès à des bases de données, à des publications et à d'autres ressources
	Plateformes en ligne	Outils et plateformes numériques d'information et d'enregistrement, entre autres services
	Échange de connaissances	Forums, séminaires et webinaires permettant de diffuser bonnes pratiques et innovations
Appui réglementaire et stratégique	Aide à la conformité	Aide à la compréhension et au respect des exigences réglementaires
	Défense des intérêts des entreprises	Représentation des intérêts des entreprises dans les discussions sur les politiques et lobbying en faveur de politiques favorables
	Services juridiques	Conseils sur des questions juridiques touchant notamment les contrats, la propriété intellectuelle et le règlement des litiges
Formation et renforcement des capacités	Formation à l'entrepreneuriat	Ateliers de formation à l'entrepreneuriat (compétences non techniques), dans le cadre du programme Empretec par exemple
	Formation technique ou développement de compétences spécialisées	Formation concernant des fonctions commerciales et des domaines particuliers, tels que le marketing, les relations avec la clientèle, la gestion financière et la planification des activités
Services de conseil	Études de marché	Informations sur les tendances du marché, les préférences des clients et la concurrence
	Promotion des exportations	Aide à l'accès aux marchés internationaux et au développement sur ces marchés
	Foires et expositions professionnelles	Possibilités de présenter des produits et de nouer des contacts avec des acheteurs potentiels

⁴ Voir <https://www.enterprise-development.org/dced-guidance/business-development-services-dced-guiding-principles/>.

⁵ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2022, *Policy Guidebook for SME [Small and Medium-sized Enterprise] Development in Asia and the Pacific* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.12.II.F.2, Bangkok).

<i>Catégorie</i>	<i>Type</i>	<i>Caractéristiques</i>
Services en matière d'innovation et de technologie	Recherche-développement	Aide à l'innovation et à l'élaboration de produits
	Transfert de technologies	Aide à l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux procédés
	Transformation numérique	Aide à l'application d'outils et de stratégies numériques
Création de réseaux et de liens	Mise en réseau d'entreprises	Aide à la mise en relation des entreprises, des fournisseurs et des clients
	Associations sectorielles	Adhésion à des associations offrant des avantages collectifs comme la défense des intérêts du secteur et le partage de ressources
	Établissement de partenariats	Aide à la création d'alliances stratégiques, de co-entreprises, etc.
Facilitation de l'accès au financement	Compétences financières	Formation à la gestion et à la planification financières et éducation financière
	Recherche d'investissements	Préparation de l'argumentaire destiné aux investisseurs et des demandes de prêts
	Possibilités de financement	Informations sur les programmes de subvention et de crédit
Services liés aux infrastructures	Incubation d'entreprises	Fourniture d'une aide, de ressources et de conseils aux start-up et aux entrepreneurs pour favoriser la croissance et le développement des entreprises
	Parcs technologiques, pôles de compétitivité et laboratoires d'innovation	Mise en place d'environnements collaboratifs spécialisés visant à favoriser l'innovation et la création d'entreprises technologiques

Source : CNUCED, d'après Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2012, et Organisation internationale du Travail, 2003, Business Development Services Primer, disponible à l'adresse https://labordoc.ilo.org/discovery/fulldisplay/alma994826263402676/41ILO_INST:41ILO_V2.

5. La gamme des services et leur nature ont évolué. L'accès aux technologies et à des mécanismes de financement appropriés et les efforts d'adaptation aux exigences de durabilité se sont nettement renforcés, de même que les activités de perfectionnement des compétences et de reconversion des employés, sous l'effet de nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle et la robotique⁶. Les modes de prestation et les prestataires se diversifient à mesure que les services deviennent plus élaborés.

6. L'élaboration de services utiles au développement des entreprises dépend en grande partie des contributions d'acteurs publics et privés aux rôles complémentaires : les prestataires privés fournissent des services efficaces, adaptés à la demande et viables sur le plan financier, mais les conditions doivent être favorables au développement de l'offre et de la demande de tels services ; les pouvoirs publics fournissent dans la plupart des cas un ensemble complet de services efficaces d'aide aux entreprises. Au-delà des rôles dévolus aux secteurs public et privé, des programmes et des réseaux de développement des entreprises adaptés à l'environnement actuel voient le jour pour répondre aux besoins à mesure qu'ils évoluent.

7. Dans ce contexte, le secrétariat de la CNUCED, s'appuyant sur les travaux menés par l'organisation, rend compte dans la présente note de l'évolution des services d'aide aux entreprises afin de faciliter les délibérations sur la voie à suivre. Il décrit les principaux leviers

⁶ Ibid.

par lesquels les services d'aide aux entreprises créent de solides écosystèmes entrepreneuriaux, l'accent étant mis en particulier sur les pays en développement, et le rôle joué par ces services dans la réalisation des objectifs de développement durable. Des exemples de pratiques exemplaires et d'outils facilement accessibles sont mis en avant. L'attention se porte également sur l'accélération de la transformation numérique, les nouvelles technologies, l'adoption de pratiques écologiques et l'émergence de nouvelles compétences essentielles, l'objectif étant d'analyser en quoi les services d'aide aux entreprises peuvent permettre de relever ces nouveaux défis.

II. Un environnement favorable aux services d'aide aux entreprises

A. Évolution des modalités de prestation des services d'aide aux entreprises

8. Les services d'aide aux entreprises ont beaucoup changé ces vingt dernières années, qu'il s'agisse des modes de prestation, de l'intégration de technologies numériques ou des activités liées à la transition écologique des entreprises. En outre, les politiques évoluent pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises.

9. À l'origine, les services d'aide aux entreprises relevaient du secteur public, étant donné qu'ils contribuaient à promouvoir des objectifs de développement liés notamment à la productivité, à la compétitivité et à la main-d'œuvre. Ils étaient fournis directement par des entités publiques ou d'autres prestataires subventionnés. Les services publics d'aide aux entreprises (y compris les initiatives menées par des donateurs de la communauté internationale du développement) palliaient souvent le sous-développement du marché privé, au risque toutefois de ne laisser aux prestataires commerciaux existants ou potentiels aucune possibilité de fournir leurs services. Ces interventions étaient généralement peu durables, car les programmes prenaient généralement fin une fois les fonds disponibles épuisés⁷.

10. Confier les services d'aide aux entreprises à des prestataires publics permet certes d'en réduire le coût et de les rendre plus accessibles, mais un mode de prestation axé sur l'offre présente plusieurs inconvénients, dont le risque de dépendance à l'égard des subventions et d'incidence négative sur la qualité des services fournis. En outre, l'accent est alors mis sur les services opérationnels au détriment des services stratégiques, généralement plus onéreux et ciblés⁸.

11. On voit ainsi s'imposer progressivement une approche davantage axée sur le marché, qui vise à combler certaines lacunes observées lorsque les prestations sont assurées par le secteur public ou des donateurs, et qui répond à la demande de services stratégiques mieux adaptés dans des domaines nécessitant des compétences opérationnelles et des conseils spécialisés, tels que l'élaboration de nouveaux produits et services, l'accès aux marchés internationaux, l'adoption de nouvelles technologies et la transition écologique des entreprises. En raison de récentes avancées, notamment dans les transitions numérique et écologique, qui concernent également les secteurs d'activité traditionnels, les entreprises doivent acquérir de nouvelles compétences essentielles à leur développement. Elles peuvent adopter des innovations et bâtir des réseaux avec leurs partenaires et leurs clients en participant aux chaînes d'approvisionnement et aux chaînes de valeur mondiales. Pour bénéficier aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises et leur être accessibles, les services de développement fournis selon des modalités axées sur le marché doivent répondre à certaines conditions. Les problèmes actuels concernent notamment l'inclusivité de l'accès aux services et le contrôle de leur qualité. Les décideurs doivent s'adapter en permanence et fournir un appui continu en prenant des mesures destinées à stimuler la demande de services, à fixer des normes de qualité et à garantir une concurrence loyale.

⁷ Voir <https://www.enterprise-development.org/dced-guidance/business-development-services-dced-guiding-principles/>.

⁸ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2012.

12. Dans les régions dépourvues de marché de services d'aide aux entreprises ou dans lesquelles ces marchés sont sous-développés, il peut être difficile aux entreprises d'accéder à des services de qualité fournis par des prestataires professionnels, car de tels services n'existent pas ou sont trop coûteux⁹, en particulier pour les petites entreprises en phase de démarrage. En outre, les prestataires privés étant concentrés dans les zones urbaines, de nombreuses microentreprises et petites et moyennes entreprises implantées dans des zones rurales moins peuplées risquent de ne pas pouvoir bénéficier de services d'aide¹⁰.

13. Selon des évaluations de programmes d'aide aux entreprises, les pouvoirs publics devraient jouer un rôle actif plutôt que d'adopter une approche minimaliste. Ces évaluations mettent en particulier l'accent sur la nécessité d'adopter des politiques sélectives et ciblées, telles que la fourniture de conseils stratégiques, de subventions à durée déterminée, de services d'information et de fonds de recherche-développement, afin de soutenir l'innovation et l'apprentissage technologique¹¹.

14. Compte tenu des difficultés auxquelles les entreprises font face, certains gouvernements envisagent de faire des services d'aide aux entreprises une composante essentielle des programmes de soutien aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises, l'idée étant d'adopter des politiques à cette fin tout en modernisant le cadre institutionnel afin d'assurer des services efficaces et axés sur la demande dans le cadre d'une collaboration public-privé et de réseaux de professionnels reconnus ou de centres d'aide aux entreprises certifiés¹². En outre, les faits montrent qu'on obtient généralement de meilleurs résultats en associant différents types de programmes de soutien aux entreprises¹³. Il semblerait notamment que les entreprises porteuses de transformation bénéficient davantage des services non financiers lorsque ceux-ci sont associés à des prestations financières, d'où l'intérêt d'envisager la fourniture de services d'aide aux entreprises selon une approche systémique¹⁴, en tirant parti des atouts et des réseaux des différents acteurs concernés. Les solutions de promotion de l'entrepreneuriat associant des services financiers et des services non financiers peuvent contribuer plus efficacement à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité¹⁵.

B. Facilitation de la prestation de services d'aide aux entreprises

15. La décision de l'État d'assurer directement la fourniture de services d'aide aux entreprises ou de la confier à des prestataires externes dépend souvent du contexte économique, du niveau de développement des infrastructures, des capacités institutionnelles, des priorités stratégiques et des ressources financières. Dans certains pays en développement, l'État a parfois tendance à concentrer son intervention sur les aspects fondamentaux de l'activité des entreprises, tels que les compétences entrepreneuriales de base, la tenue des registres, la gestion financière et l'accès au marché local, et à déléguer les autres services au secteur privé.

⁹ Ibid.

¹⁰ Voir <https://curtisresearch.org/supporting-small-businesses-in-developing-countries-which-programmes-work-and-why/>.

¹¹ Altenburg T et von Drachenfels C, 2007, « Creating an enabling business environment in Asia: To what extent is public support warranted? », Document de travail n° 2, Institut allemand de développement.

¹² Voir, par exemple, Organisation de coopération et de développement économiques, 2017, « Strengthening SME [small and medium-sized enterprise] capabilities through a sustainable market for business development services in Belarus », disponible à l'adresse <https://old.eu4business.eu/medias/strengthening-sme-capabilities-through-sustainable-market-business-development-services>.

¹³ Voir <https://curtisresearch.org/supporting-small-businesses-in-developing-countries-which-programmes-work-and-why/>.

¹⁴ Voir <https://www.sida.se/en/publications/what-works-for-market-development-a-review-of-the-evidence>.

¹⁵ Voir <https://www.ilo.org/fr/resource/conference-paper/ilc/104/les-petites-et-moyennes-entreprises-et-la-creation-demplois-decents-et-1>.

16. Les facilitateurs de services d'aide aux entreprises jouent un rôle de plus en plus important d'intermédiaires chargés de mettre en œuvre des programmes à court terme financés par l'État ou par des donateurs, afin de pallier des défaillances particulières du marché en matière de prestation de services¹⁶. Il s'agit généralement d'organisations non gouvernementales, d'associations professionnelles, d'organismes publics et de donateurs qui prêtent leur concours aux prestataires de services d'aide aux entreprises (élaboration de produits, renforcement des capacités, assurance qualité et adoption de bonnes pratiques)¹⁷.

17. Dans certains pays, l'État alloue aux organismes de développement des petites et moyennes entreprises des crédits budgétaires destinés à financer divers services non financiers d'assistance aux entreprises, notamment des services liés aux opérations de base, ce qui leur permet de disposer d'un réseau de succursales et de fournir une gamme étendue de prestations dans l'ensemble du pays. En Afrique du Sud par exemple, l'État, par l'intermédiaire du Ministère du développement des petites entreprises, finance l'Agence de développement des petites entreprises, qui peut ainsi proposer un portefeuille complet de services de développement pérennes visant à renforcer la croissance et la viabilité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. L'Agence est active dans tout le pays et dispose d'un réseau regroupant 54 succursales, 46 sites avec partage de locaux et 110 incubateurs d'entreprises. Cette implantation géographique lui permet de proposer des services accessibles aux entrepreneurs et aux petites entreprises dans tout le pays, dans les zones urbaines et rurales, suscitant ainsi une demande soutenue et offrant un service de qualité constante. Ses services sont particulièrement axés sur l'inclusivité et le soutien aux groupes défavorisés, notamment sur l'autonomisation par l'entrepreneuriat, et comprennent des conseils aux entreprises sur les activités de base et les aspects opérationnels, le transfert de technologies et l'appui dans le domaine des technologies, ainsi que l'assistance en matière de qualité et de normes.

18. Les organismes d'aide aux petites et moyennes entreprises élaborent également d'autres services plus personnalisés, qui répondent à des demandes particulières moyennant paiement, avec la participation éventuelle de prestataires du secteur privé. Au Brésil, le Service de soutien aux microentreprises et aux petites entreprises (SEBRAE) inscrit son action dans le cadre des politiques nationales visant à encourager le développement des petites entreprises et l'entrepreneuriat. Actif dans tout le pays, il dispose de bureaux dans chaque capitale d'État et d'un certain nombre de centres régionaux, de sorte qu'il intervient sur une grande partie du territoire et que ses services sont largement accessibles, y compris dans les zones reculées. Le SEBRAE adapte ses services aux divers besoins des petites entreprises brésiliennes, en promouvant l'inclusivité et des pratiques commerciales durables. Il propose des services de planification des activités, de formation à la gestion, d'aide à l'accès au marché et de soutien en matière d'innovation et de technologie pour améliorer la compétitivité et la durabilité de ces entreprises. De nombreux services, y compris des formations, sont proposés gratuitement sur une plateforme en ligne. D'autres services faisant parfois intervenir des consultants ou des conseillers du secteur privé sont payants, mais peuvent être en partie subventionnés s'ils relèvent de programmes ou d'initiatives d'aide aux entreprises.

19. Le SEBRAE et l'Agence sud-africaine de développement des petites entreprises font partie du programme Empretec de la CNUCED (encadré 1). Ces deux organismes accueillent un centre Empretec et proposent des formations à l'entrepreneuriat et d'autres services axés sur la demande, qui répondent aux besoins des entrepreneurs locaux. Organisations d'aide aux entreprises, les centres Empretec jouent, dans certains pays, le rôle de facilitateurs et, dans d'autres, celui de prestataires de services d'aide aux entreprises.

¹⁶ Voir <https://www.enterprise-development.org/dced-guidance/business-development-services-dced-guiding-principles/>.

¹⁷ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2012.

Encadré 1

Programme Empretec de la CNUCED

Le programme Empretec de renforcement des capacités des entrepreneurs, des microentreprises et des petites et moyennes entreprises vise essentiellement à promouvoir l'entrepreneuriat et à renforcer les capacités de production des pays en développement en mettant l'accent sur les ressources, les compétences entrepreneuriales et les liens de production qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays à produire des biens et des services porteurs de croissance et de développement. Il a vocation à renforcer la compétitivité internationale des microentreprises, des petites et moyennes entreprises et des start-up dans les pays en développement et les pays les moins avancés.

Empretec est mis en œuvre dans le cadre d'un réseau mondial de centres nationaux de développement des entreprises répartis dans plus de 40 pays. Pierre angulaire du programme, ce réseau sert de plateforme d'information, d'échange de connaissances, de mentorat et d'aide, et permet de promouvoir l'entrepreneuriat à tous les niveaux.

L'un des principaux produits proposés est la formation aux compétences entrepreneuriales, qui vise à aider les entrepreneurs à concrétiser leurs idées et à favoriser la croissance des jeunes entreprises. Elle est dispensée par des formateurs nationaux certifiés, eux-mêmes entrepreneurs.

Dans les résolutions sur l'entrepreneuriat au service du développement durable qu'elle adopte tous les deux ans depuis 2012 (résolutions 67/202 du 21 décembre 2012, 69/210 du 19 décembre 2014, 71/221 du 21 décembre 2016, 73/225 du 20 décembre 2018, 75/211 du 21 décembre 2020 et 77/160 du 27 décembre 2022), l'Assemblée générale met en avant l'entrepreneuriat comme facteur clé de développement et encourage toutes les parties intéressées à redoubler d'efforts pour l'intégrer de façon systématique dans les systèmes d'enseignement scolaire et non scolaire, notamment au moyen de programmes fondés sur une approche comportementale de l'esprit d'entreprise, tels que le programme Empretec.

Source : CNUCED.

20. Outre la coordination de divers programmes de formation, la mise à disposition d'installations en dur permettant d'accueillir les formations et la mise en rapport d'entreprises et de conseillers, les organismes de soutien aux petites et moyennes entreprises peuvent aider ces dernières à cerner leurs besoins et leur communiquer des informations sur les prestataires. Les pouvoirs publics peuvent opter pour une approche plus stratégique en nouant des partenariats avec le secteur privé pour moderniser les écosystèmes d'aide aux entreprises. L'élaboration de cadres efficaces d'aide aux entreprises, sous la forme de modèles de collaboration public-privé faisant intervenir des facilitateurs, peut aboutir à des initiatives telles que la mise en place d'un réseau de prestataires certifiés de services de développement des entreprises. Ces initiatives peuvent être utiles pour permettre aux pouvoirs publics d'étendre la portée des services fournis aux entreprises et d'en améliorer la qualité. Au Bélarus par exemple, le Département de l'innovation et de l'entrepreneuriat du Ministère de l'économie administre une base de données de prestataires certifiés de services d'aide aux entreprises, et un réseau de 89 centres (entreprises publiques et privées ayant demandé le statut de fournisseur certifié de services d'aide aux entreprises) mène, le plus souvent gratuitement, diverses activités d'information, de consultation et de formation dans les régions¹⁸.

21. L'Agence des entreprises du Ghana propose un programme de certification dont le but est de garantir que les prestataires de services d'aide aux entreprises répondent aux normes nationales et ont les moyens de soutenir la croissance et de renforcer l'efficacité des petites et moyennes entreprises du pays. Elle dispose d'une base de données de centres certifiés de conseil aux entreprises, situés dans différentes régions, et d'une plateforme en ligne permettant aux utilisateurs enregistrés, centres comme entreprises, d'accéder à des ressources et à des informations. Le programme de certification s'inscrit dans le cadre de l'action que l'Agence mène pour renforcer les capacités des petites et moyennes entreprises

¹⁸ Organisation de coopération et de développement économiques, 2017.

grâce à des services d'aide professionnels et normalisés, contribuant ainsi à structurer davantage la prestation de services aux entreprises dans l'ensemble du pays et à renforcer son efficacité.

22. En Indonésie, le Ministère des coopératives et des petites et moyennes entreprises normalise et coordonne la fourniture de services d'aide aux coopératives et aux petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire d'un réseau de plus de 100 centres répartis dans différentes provinces. Il élabore des directives à l'intention des administrations provinciales et locales concernant la gestion des centres, dont les services sont fournis par des organisations du secteur privé spécialisées dans les services d'aide aux entreprises. Le Ministère collabore avec l'Association des prestataires de services d'aide aux entreprises, principale organisation du secteur privé dans le domaine des services de conseil, pour définir une norme de compétence permettant de certifier les prestataires de services d'aide aux entreprises, l'objectif étant de créer un organisme national de certification chargé de contrôler la procédure de qualification¹⁹.

23. Les organisations non gouvernementales sont souvent des prestataires essentiels de services aux entreprises dans les pays en développement, notamment lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des microentreprises et des petites et moyennes entreprises. Elles ciblent également les groupes marginalisés pour assurer une croissance inclusive et durable, et sont financées à la fois par des donateurs internationaux, des contributeurs philanthropiques et des subventions publiques. Il serait donc judicieux que l'État intervienne et prenne en main les programmes conformes aux priorités nationales dès les premières étapes de leur exécution afin de garantir la pérennité des activités.

24. En République-Unie de Tanzanie, la CNUCED a collaboré avec des organisations non gouvernementales à la réalisation d'un projet dans le cadre du programme de promotion des relations interentreprises. Ce projet a bénéficié à des petits exploitants agricoles et à des associations d'agriculteurs dans plusieurs chaînes d'approvisionnement agricoles, notamment celles du café, des produits laitiers, des tomates, de la vanille et des légumes. Dans le cadre de cette collaboration, des formations axées sur des produits agricoles particuliers ont été dispensées dans les langues locales, notamment le cours de la CNUCED intitulé « Farming as a Business » (L'agriculture en tant qu'activité économique)²⁰. En outre, des organisations non gouvernementales ont contribué à la création et au renforcement de coopératives ou d'associations de producteurs, afin que des systèmes d'épargne solidaires voient le jour et que les producteurs puissent défendre collectivement leurs intérêts dans les négociations avec les fournisseurs et les acheteurs. Le projet a bénéficié de services de vulgarisation fournis par les ministères compétents, qui consistaient à remédier au manque d'informations sur les pratiques et les technologies agricoles modernes et à introduire des techniques et technologies améliorées pour augmenter le rendement des cultures et la productivité des activités d'élevage, le but étant d'accroître la production agricole et de contribuer à la sécurité alimentaire.

25. Les services ciblés d'aide aux entreprises peuvent également renforcer la compétitivité et la durabilité des microentreprises et des petites et moyennes entreprises en mettant à profit les compétences spécialisées et les ressources des établissements universitaires et leurs relations avec des acteurs de premier plan de différents secteurs. Ainsi, au Kenya, un incubateur de l'école de commerce de l'université de Strathmore permet à de petites et moyennes entreprises de bénéficier de services de mentorat, d'élargir leur réseau et d'accéder à des financements. Une multitude de services sont proposés : formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation, aide à l'accès aux marchés locaux et internationaux, mentorat et coaching, projets de partenariat prévoyant la mise à disposition d'un capital de départ, participation à des manifestations de réseautage et à des concours d'innovation, etc.

¹⁹ Voir https://www.oecd.org/en/publications/sme-and-entrepreneurship-policy-in-indonesia-2018_9789264306264-en.html.

²⁰ Voir <https://unctad.org/projects/UN-Inter-agency-Cluster> et https://unctad.org/system/files/official-document/UN-CEB_2017_SECO_TZ_en.pdf. Le cours « Farming as a Business » permet aux agriculteurs d'acquérir des compétences analytiques et des outils de gestion d'entreprise dans un secteur agricole particulier, d'examiner de manière critique les coûts liés à la production et à la commercialisation, et de comprendre l'intérêt de prendre des décisions commerciales éclairées, afin de réduire les coûts, de maîtriser les risques et d'augmenter les bénéfices.

26. Le progrès technologique est un autre domaine dans lequel la collaboration entre établissements universitaires et secteur privé peut contribuer à étoffer l'offre de services d'aide aux entreprises si l'écosystème est favorable. Par exemple, aux Philippines, le Ministère de la science et de la technologie a mis en place un programme visant à favoriser la croissance de l'écosystème national d'innovation dans des domaines prioritaires, tels que les énergies renouvelables, le traitement des déchets industriels, la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. Cette initiative encourage les activités de recherche-développement et facilite la collaboration entre les universités, les instituts de recherche et les entreprises locales afin d'aider ces dernières à devenir plus compétitives en améliorant leurs produits, leurs procédures et leurs services²¹.

27. Pour pouvoir mener leurs activités, depuis la validation de nouvelles idées jusqu'à la commercialisation d'un produit ou d'un service, les entrepreneurs innovants et les start-up ont besoin non seulement d'aide à l'élaboration de produits ou de modèles commerciaux innovants et à l'adoption de technologies, mais aussi d'un accès à différents types de ressources financières. Au Pérou par exemple, l'initiative Innóvate Perú, menée par le Ministère de l'économie et des finances dans le cadre du Plan national pour la compétitivité et la productivité, vise à promouvoir les projets d'innovation, le développement des entreprises, l'entrepreneuriat et l'organisation écosystémique des institutions dans le cadre de concours nationaux. Les instruments proposés comprennent l'octroi, à titre gracieux, de ressources destinées à financer certaines dépenses de projets, ainsi que des contributions de cofinancement monétaires ou non monétaires. Il convient aussi de mentionner le lancement, par le Ministère de la production en 2022, d'un programme d'innovation, de modernisation technologique et d'entrepreneuriat, qui vise à favoriser le développement de projets d'économie circulaire. Soutenu par la Banque interaméricaine de développement, ce programme fait bénéficier les microentreprises et les petites et moyennes entreprises sélectionnées de garanties financières pour les aider à développer leurs projets d'innovation²².

III. Rester à l'avant-garde dans un monde en mutation rapide : des services d'aide sur mesure pour les petites et moyennes entreprises

A. Transformation numérique et développement des entreprises : adapter les services d'aide aux entreprises

28. La transformation numérique à l'œuvre oblige organisations et entreprises à s'adapter si elles veulent rester à la page. Elle influe sur les services d'aide aux entreprises, tant du point de vue du contenu proposé que des modalités de prestation. À cet égard, le passage au numérique ouvre la voie à l'automatisation des processus et rend ces services plus accessibles, efficaces et adaptés aux besoins des entreprises modernes.

29. La transition numérique a entraîné une multiplication d'initiatives de dématérialisation des services publics (création de portails d'information, mise en place de guichets uniques en ligne, etc.), essentielles au développement du secteur privé en ce qu'elles contribuent à la facilitation des affaires. Ces plateformes numériques permettent aux entreprises qui les utilisent de réaliser des gains de temps et d'argent dans l'exécution de certaines tâches. En outre, grâce à ces plateformes, en particulier aux centres d'assistance en ligne et aux pôles d'innovation, les entreprises peuvent accéder plus facilement aux informations dont elles ont besoin. Par exemple, elles peuvent obtenir des renseignements sur les exigences réglementaires, des données concernant les marchés et des informations sur les formalités d'immatriculation et l'octroi de licences²³. Elles doivent ainsi consacrer moins de temps et de ressources à l'obtention d'informations essentielles. Il leur est désormais possible de remplir des formulaires, de déposer des demandes de licence et de soumettre des

²¹ Voir <https://unctad.org/publication/urban-expansion-entrepreneurs-playground>.

²² Voir <https://unctad.org/publication/entrepreneurs-riding-wave-circularity>.

²³ Voir https://www.oecd.org/en/publications/2021/02/the-digital-transformation-of-smes_ec3163f5.html.

documents réglementaires par Internet, ce qui évite aux personnes responsables d'effectuer ces démarches sur papier ou d'avoir à se déplacer. Grâce aux plateformes numériques reposant sur l'utilisation du cloud, telles que les plateformes d'administration en ligne de la CNUCED, les entreprises peuvent faire leur demande d'immatriculation, remplir leur déclaration d'impôt et bénéficier de services de facilitation du commerce. La dématérialisation est ainsi gage d'efficacité et d'accessibilité (encadré 2).

Encadré 2

Plateformes d'administration en ligne de la CNUCED

Destinées à faciliter les affaires, les plateformes d'administration en ligne de la CNUCED contribuent à améliorer les conditions d'investissement, de commerce et d'affaires dans les pays en favorisant la transparence, la simplification et l'automatisation des règles et des procédures relatives à la création d'entreprises et aux activités de celles-ci. Elles prennent notamment la forme :

a) De portails d'information en ligne, qui permettent aux entreprises de bénéficier de conseils sur la marche à suivre pour leur immatriculation, l'obtention de licences, les importations et les exportations, et permettent de répertorier les procédures administratives et de les simplifier ;

b) De guichets uniques en ligne, qui permettent aux entreprises d'accéder à des procédures automatisées, réduisant ainsi les coûts qu'elles supportent et renforçant leur intégration dans le secteur formel ;

c) De services fiscaux en ligne, qui offrent des outils comptables intégrés aux entreprises, automatisant la déclaration de leurs impôts, et constituent des plateformes essentielles de collecte de recettes pour les administrations publiques.

Au Bénin, par exemple, les autorités ont mis en place un guichet unique en ligne avec l'aide de la CNUCED. Grâce à lui, le nombre d'immatriculations d'entreprises gérées par des jeunes a plus que triplé entre 2019 et 2022, passant de 7 416 à 23 312. Sur la même période, le nombre d'entreprises gérées par des femmes a quant à lui doublé, ces entreprises représentant un tiers des nouvelles immatriculations en 2022.

Source : CNUCED.

30. Des plateformes électroniques de mise en réseau et de partenariat ont aussi vu le jour : elles mettent en lien entreprises, investisseurs et autres parties prenantes, et, par là, favorisent la mise en commun des connaissances et dégagent de nouvelles perspectives de développement commercial. Par exemple, la plateforme « Square for Global Goals »²⁴, mise en place dans le cadre du programme Empretec de la CNUCED, met en relation des chefs de grandes entreprises et des spécialistes avec des fondateurs de start-up technologiques implantées dans des pays en développement, qui peuvent ainsi bénéficier de prestations de mentorat et de conseils pour développer leurs activités.

31. Grâce à la transformation numérique, les entreprises de toute taille peuvent en outre bénéficier de services poussés, qui leur permettent notamment d'accéder plus facilement à des données concernant les marchés et à des analyses sectorielles, grâce auxquels elles peuvent mieux se positionner et améliorer leurs performances, ce qui peut leur donner un avantage stratégique. Dans certains domaines, comme la comptabilité, les plateformes en ligne peuvent aider les microentreprises et les petites entreprises à automatiser leurs opérations comptables et à établir leurs rapports financiers, facilitant leur accès au financement et la déclaration de leurs revenus.

32. Les services d'aide aux entreprises peuvent en outre jouer un rôle essentiel en accompagnant les plus petites d'entre elles dans leur passage au numérique. À mesure que les technologies numériques gagnent du terrain dans l'économie mondiale, les entreprises doivent revoir leur modèle si elles veulent rester compétitives. Devenus presque essentiels

²⁴ Voir <https://unctad.org/topic/entreprise-development/Empretec/square-for-global-goals>.

aux activités commerciales, les outils numériques permettent aux entreprises d'automatiser leurs activités, d'accéder à de nouveaux marchés, d'adopter de nouveaux modèles commerciaux et de proposer de nouveaux produits et services. Ils recèlent un formidable potentiel, mais pour l'exploiter, les entreprises, quelle que soit leur taille, doivent considérablement investir dans les compétences, les systèmes opérationnels ainsi que la gouvernance et la sécurité des données. Il est essentiel que les services d'aide aux entreprises accompagnent ces dernières et leur proposent des formations et des ressources sur mesure, afin de renforcer l'aptitude de leur personnel à se servir des outils numériques et de les encourager à adopter des technologies avancées, telles que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, l'impression 3D et la robotique. Ils doivent notamment assurer une supervision stratégique pour que leur transformation numérique s'opère en profondeur.

33. Compte tenu de l'accroissement des cyberrisques, les enjeux en matière de sécurité, de gestion et de protection des données deviennent considérables pour les entreprises²⁵. Ils sont particulièrement colossaux pour les petites entreprises des pays en développement, qui disposent de ressources et de capacités techniques limitées. De plus en plus souvent, les prestataires de services d'aide aux entreprises intègrent dans leur offre des prestations ciblées sur le numérique afin d'aider les entreprises à améliorer leur cybersécurité et à mieux gérer leurs activités numériques²⁶. Dans de nombreux pays, des initiatives publiques, privées ou mixtes ont été mises en place pour faciliter la transformation numérique des entreprises.

34. Pour faciliter la transition vers une économie numérique, le Gouvernement cambodgien a lancé le programme « Entreprises Go Digital », qui vise à accélérer le passage au numérique dans les entreprises du pays, en particulier les petites et moyennes entreprises, et à mettre en place un cadre juridique souple et efficace comprenant des mesures d'amélioration de la sécurité²⁷. L'objectif est de renforcer la capacité des entreprises cambodgiennes à utiliser les technologies numériques, de les accompagner dans leur transformation, de créer des écosystèmes d'entreprises et de start-up et de développer les chaînes de valeur numériques grâce à des investissements dans les infrastructures numériques.

35. En République de Moldova, l'initiative « Digital Innovation Challenge », soutenue par le Programme des Nations Unies pour le développement, vise à accélérer la transformation numérique du pays et à stimuler l'innovation dans l'ensemble de l'économie numérique. Elle favorise notamment la mise au point, en coopération avec le secteur privé et les partenaires technologiques, de solutions numériques modulables, innovantes et faciles à intégrer aux cadres réglementaires existants sans que des modifications soient nécessaires. Le pays a en outre placé la collaboration avec le secteur privé au centre de sa stratégie de transformation numérique pour la période 2023-2030²⁸, car elle permettra de mettre au point des solutions numériques innovantes dans plusieurs secteurs, comme l'agriculture, la santé et l'éducation.

36. En Arabie saoudite, le Ministère des communications et des technologies de l'information a établi un centre dédié à l'entrepreneuriat numérique, qui aide les entreprises à exploiter le potentiel de la transformation numérique. Le centre propose des formations aux compétences numériques, des solutions de cybersécurité, un accompagnement dans le développement des infrastructures et un accès à des laboratoires d'innovation répartis dans tout le pays. Il joue en outre un rôle de pépinière de start-up en proposant des programmes comme « Game Champions », destiné à soutenir la conception de jeux vidéo, de l'idée initiale au lancement, et « Tech Frontiers », qui vise à permettre à des start-up de bénéficier de financements et de prestations de mentorat et de formations assurées par des spécialistes internationaux.

²⁵ Voir <https://www.itu.int/en/mediacentre/backgrounders/Pages/role-of-ITU-in-building-confidence-and-trust-in-the-use-of-ICTs.aspx>.

²⁶ Voir https://www.oecd.org/en/publications/2021/02/the-digital-transformation-of-smes_ec3163f5.html.

²⁷ Voir <https://mef.gov.kh/news/cambodia-digital-economy-and-societypolicy/>.

²⁸ Voir <https://www.undp.org/moldova/digitaltransformation> et <https://mded.gov.md/en/transparency/digital-transformation-strategy-2023-2030/>.

37. À Singapour, le Gouvernement a établi une plateforme numérique de services publics, baptisée « Smart Nation », qui répertorie toute une gamme de services en ligne, destinés tant aux particuliers qu'aux entreprises (transactions numériques sécurisées, procédures commerciales simplifiées, etc.). Les prestations recensées visent à rationaliser certaines démarches, comme l'ouverture d'un compte bancaire et d'autres tâches administratives, à encourager l'adoption de solutions numériques par les entreprises et à contribuer à faire avancer la transformation numérique au niveau national. Smart Nation fournit aux entreprises des conseils techniques et des informations sur les moyens de financement et les partenariats qu'elles pourraient nouer avec des pionniers du secteur technologique ; ces activités s'inscrivent dans le cadre de programmes structurés leur permettant d'accéder à de nouvelles technologies, de s'engager dans des projets de collaboration en faveur de l'innovation et de bénéficier de conseils de spécialistes afin d'accélérer leur croissance et leur intégration sur les marchés mondiaux. Une telle approche permet de soutenir les entreprises locales tout en attirant les entreprises internationales qui cherchent à pénétrer un marché intégré et avancé sur le plan numérique.

38. En Afrique du Sud, le pôle d'entreprises baptisé « 22 On Sloane » a mis en place des programmes complets de renforcement des compétences et des mesures de soutien à la transition afin d'aider les entreprises à appréhender les complexités du numérique. Ces programmes comprennent des ateliers sur mesure, des séminaires animés par des spécialistes et des sessions de formation pratique, afin que les entreprises puissent renforcer leur cybersécurité, mais aussi optimiser l'ensemble de leur infrastructure numérique et développer un savoir-faire interne en matière d'intelligence artificielle et de science des données.

39. Caractérisées par un taux d'échec élevé (environ 90 %), les start-up innovantes se trouvent confrontées à des difficultés particulières, dont les prestataires de services d'aide aux entreprises devraient tenir compte²⁹. Elles ont besoin d'un accompagnement sur mesure en vue de leur passage au numérique, en particulier en ce qui concerne l'accès aux outils numériques, les services d'informatique en nuage et les stratégies de marketing numérique, si elles veulent réussir à intensifier leurs activités. En outre, les start-up qui opèrent dans des secteurs plus risqués, tels que ceux des technologies financières et de la cybersécurité, sont particulièrement vulnérables aux évolutions rapides des mesures et de la réglementation, et ont besoin d'être régulièrement orientées et accompagnées lorsqu'elles développent de nouveaux produits numériques ou qu'elles étendent leurs activités³⁰. Les prestataires doivent proposer des services numériques spécialisés aux start-up (comme c'est le cas de l'outil de diagnostic de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle³¹), afin de les aider à comprendre les rouages de l'établissement et du renforcement de leur présence en ligne et à continuer à croître grâce aux progrès technologiques. Ces services spécialisés permettent notamment d'encourager l'innovation, de renforcer la résilience des entreprises, de leur donner des orientations en continu et de faciliter leur accès à des ressources pédagogiques et à des informations sur l'investissement.

40. En Estonie, l'écosystème numérique est géré par l'initiative e-Estonia, qui vise à soutenir les entreprises et en particulier les start-up. Grâce à cette approche intégrée, les entreprises peuvent plus facilement pénétrer les marchés, mener leurs activités quotidiennes et jouir d'un environnement propice à la croissance à long terme et à l'innovation.

41. Optant plutôt pour une approche ciblée, l'organisation néerlandaise à but non lucratif Techleap, dont l'objectif est de soutenir les start-up technologiques et de les aider à croître, propose des services de développement axés sur le marché ; elle prodigue ainsi à ces entreprises des conseils techniques, leur permet d'accéder à des financements et propose des programmes sur mesure de mentorat et d'aide à la mise en place de stratégies de croissance. Véritable créatrice d'écosystèmes, l'organisation met en relation des entrepreneurs, des investisseurs et des spécialistes dans le cadre de manifestations de réseautage et de projets de collaboration. Elle intervient en outre auprès des décideurs, s'emploie à faire adopter

²⁹ Voir <https://www.oecd.org/fr/themes/pme-et-entrepreneuriat.html>.

³⁰ Voir https://www.oecd-ilibrary.org/fr/science-and-technology/no-country-for-young-firms_5jm22p40c8mw-en.

³¹ Voir <https://www.wipo.int/ipdiagnostics-assessment/global/fr>.

certaines réglementations et facilite le dialogue entre les administrations publiques et les start-up dans le but de créer un environnement économique favorable pour les entreprises. Elle fait connaître les pratiques entrepreneuriales exemplaires et relaie des informations sur les activités menées par des entreprises étrangères, contribuant ainsi à tenir les acteurs technologiques nationaux informés des innovations survenues ailleurs dans le monde³².

42. La synergie croissante entre les prestataires publics et privés de services d'aide aux entreprises pourrait améliorer l'écosystème de soutien aux entreprises, à la transition numérique et à l'innovation. Cette complémentarité pourrait permettre la création d'un système d'accompagnement solide et exhaustif et, partant, d'un environnement dynamique propice à la croissance et au progrès technologique de toutes les entreprises.

B. Transition écologique des entreprises

43. Les entreprises jouent un rôle essentiel dans la transition vers une économie plus verte et plus durable, notamment pour ce qui est de la décarbonisation. En réponse à la raréfaction des ressources et aux pressions exercées sur l'environnement, mais aussi aux exigences croissantes des consommateurs, elles adoptent des pratiques plus écologiques. Désormais impérative si elles veulent survivre à long terme, l'intégration de telles pratiques dans leurs opérations commerciales et dans leurs décisions leur permet aussi d'être plus performantes et plus résilientes³³. En s'engageant dans une transition écologique, les entreprises peuvent réduire leurs vulnérabilités et accéder à d'autres marchés, notamment ceux où l'on trouve des consommateurs, des organismes de financement et des investisseurs sensibles aux questions environnementales, ce qui peut avoir toute son importance pour les entreprises implantées dans des pays en développement.

44. En intégrant des pratiques durables et écologiques dans leur offre, les prestataires de services aux entreprises peuvent notamment aider les petites et moyennes entreprises à réaliser des évaluations de leur durabilité, à définir des objectifs (par exemple, de réduction des déchets et de la consommation d'énergie), et à s'approvisionner en produits durables. Ils peuvent également aider les dirigeants de ces entreprises à adopter des pratiques écologiques, s'agissant par exemple de l'utilisation efficace des ressources et de la gestion des déchets, et susciter des innovations vertes et circulaires, en mettant en lien des petites et moyennes entreprises avec des partenaires et des investisseurs et en les aidant à respecter les normes de durabilité, ce qui leur permettra d'accéder à des marchés internationaux. Enfin, ils peuvent aider les entreprises à respecter les normes d'information sur la durabilité, facilitant davantage encore leur accès aux marchés internationaux et aux chaînes de valeur mondiales. Ils pourraient par exemple s'appuyer sur le document de la CNUCED intitulé « Guidance on Core Indicators for Sustainability and SDG Impact Reporting » (Guide pratique relatif aux indicateurs de base pour la publication d'informations sur la durabilité et les objectifs de développement durable) et sur le manuel qui l'accompagne pour élaborer des formations à l'intention des équipes de direction des petites et moyennes entreprises³⁴. Ils pourraient dispenser ces formations en ligne, afin que davantage de personnes puissent y avoir accès.

45. La Fundación Empretec Argentina, qui administre le programme Empretec en Argentine, facilite l'exécution d'activités de formation à destination d'entrepreneurs et de petites entreprises, afin de les aider à adopter des pratiques écologiques et à intégrer les principes de l'économie circulaire dans leurs modèles commerciaux. Elle propose une série d'ateliers lors desquels sont présentés les avantages qui découlent de l'adoption de modèles commerciaux durables axés sur la restauration et la régénération, et qui traitent de sujets comme les stratégies d'investissements à impact social et environnemental, la planification efficace et l'élaboration de critères de mesure de la durabilité aux fins de la communication d'informations aux parties prenantes. Dans une lettre d'information trimestrielle et un

³² Voir <https://techleap.nl/blog/how-europe-s-startup-ecosystems-can-collaborate-and-thrive-together/>.

³³ Voir <https://www.ilo.org/meetings-and-events/greening-enterprises-transforming-processes-and-workplaces>.

³⁴ Voir CNUCED, 2022 (publication des Nations Unies, numéro de vente E.22.II.D.39, Genève) et CNUCED, 2023, *Core Indicators for Sustainability and SDG Impact Reporting: Training Manual* (publication des Nations Unies, numéro de vente E.23.II.D.14, Genève).

podcast³⁵, elle donne aux entrepreneurs et aux dirigeants de petites entreprises des conseils, des solutions stratégiques et des outils leur permettant d'augmenter la valeur de leur entreprise. Elle leur transmet des informations sur les bonnes pratiques de gestion et sur les transformations en cours, les tendances et les perspectives d'avenir, et leur communique des renseignements sur les organisations qui viennent en aide aux entreprises innovantes et aux start-up.

46. Établi en 2012 grâce au financement de plusieurs donateurs, le centre d'innovation climatique du Kenya a pour mission d'encourager le développement et la commercialisation de technologies locales et innovantes axées sur l'action climatique et l'énergie propre. Créé à l'origine comme une initiative internationale conduite par des donateurs, ce centre est aujourd'hui une société locale indépendante à but non lucratif³⁶. L'un de ses programmes, baptisé « GreenBiz », est consacré à la commercialisation et au développement d'innovations respectueuses du climat, qui contribuent à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable. Le centre mène en outre d'autres initiatives d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets auprès d'entreprises locales et leur apporte notamment un soutien technique et financier, afin qu'elles disposent des outils et des connaissances nécessaires pour réussir dans l'économie verte.

47. Au Viet Nam, les pouvoirs publics ont mis en place un programme de transformation d'anciens parcs industriels en parcs éco-industriels, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter des technologies de production propre, à rationaliser l'utilisation des intrants et à optimiser leur consommation d'énergie et d'eau³⁷. Ils ont en outre créé une entreprise de services publics baptisée « Vietnam Cleaner Production Centre », dont l'objectif est de contribuer à la promotion de modes de production et de consommation durables : elle propose des services à l'ensemble des secteurs industriels, comme la réalisation d'études de faisabilité technique et financière pour des projets de recyclage et de réduction des déchets, des programmes de formation à destination des décideurs et des professionnels et des prestations de conseil aux fins de l'élaboration de plans d'action en faveur d'une croissance verte.

C. Talents et transformation : formation professionnelle pour les petites entreprises

48. Compte tenu de la double transition qui s'opère, les entreprises doivent composer avec des marchés en constante évolution, qui leur imposent l'acquisition de nouvelles compétences. Pour que leur main-d'œuvre puisse s'adapter à cette transition et se montrer réactive face aux nouvelles dynamiques à l'œuvre sur les marchés, il est devenu primordial que les entreprises envisagent la formation professionnelle selon deux axes³⁸ : la montée en compétences, dont l'objectif est d'élargir et de perfectionner les compétences des salariés afin qu'ils puissent mieux exercer leurs fonctions actuelles et futures, et la reconversion, qui vise, elle, à les doter de nouvelles compétences pour leur permettre d'occuper d'autres postes³⁹. Pour que les petites et moyennes entreprises puissent tirer parti des possibilités offertes par la double transition, l'offre de services d'aide qui leur est proposée doit comporter des programmes de formation sur mesure⁴⁰. Elle doit leur permettre d'acquérir, d'une part, de nouvelles compétences techniques dans le domaine des technologies

³⁵ Voir <https://empretec.org.ar/revista-innovacion/> et <https://open.spotify.com/show/13bjWvXSsu7zOW61tGirH3>.

³⁶ Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 2023. Kenya climate innovation center, disponible à l'adresse suivante : https://unfccc.int/tclear/misc_/StaticFiles/gnwoerk_static/TEC_NSI/37cd8b96633a4ef2b6b0d10c21f06dec/86c19182d6b4408ab8900222c8bda673.pdf.

³⁷ Voir <https://vietnam.un.org/en/8455-eco-industrial-park-%E2%80%93-sustainable-approach-vietnam%E2%80%99s-industrial-development>.

³⁸ Voir https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-de-l-ocde-sur-les-pme-et-l-entrepreneuriat-2023_b6b7061e-fr.html.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Voir <https://search.oecd.org/cfe/smes/Digital%20Upskilling%20Reskilling%20and%20Finding%20Talent%20-%20Key%20Highlights%20-%20March%202022.pdf>.

numériques et vertes et, d'autre part, des compétences non techniques, telles que la créativité et la capacité à résoudre des problèmes, l'objectif étant de former une main-d'œuvre innovante, flexible et prête à relever les défis à venir.

49. Dans une enquête menée en 2023, 60 % des entreprises interrogées ont indiqué que l'un des principaux obstacles à leur transformation tenait à la difficulté qu'elles éprouvaient à combler les déficits de compétences au niveau local ; 53 % ont fait état de leurs difficultés à attirer les talents dont elles avaient besoin, en particulier dans les secteurs à forte intensité technologique⁴¹. Un grand nombre d'entreprises disaient s'attendre à ce que leur vivier de talents soit insuffisamment fourni en 2027. Ces réponses montrent à quel point les difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée peuvent avoir des répercussions sur les capacités stratégiques et le potentiel de transformation des entreprises⁴².

50. Plusieurs gouvernements ont lancé des programmes visant à rendre les entreprises plus performantes grâce à des formations et des services de conseil, les petites entreprises étant moins susceptibles d'investir dans la formation professionnelle et le transfert des connaissances⁴³. Grâce au numérique, les entreprises peuvent accéder plus facilement à des programmes de formation et de perfectionnement des compétences. Elles peuvent par exemple proposer des formations en ligne adaptées aux besoins de leurs employés, et les actualiser régulièrement au fur et à mesure de l'évolution des connaissances. En outre, l'organisation d'activités de formation peut être facilitée grâce à des mécanismes de financement novateurs. On peut citer, à titre d'illustration, l'Irlande et la Malaisie : grâce à des contributions nationales à la formation, les pouvoirs publics de ces pays subventionnent des formations et des services de conseil à destination des petites et moyennes entreprises afin de répondre à leurs besoins de montée en compétences et de reconversion. En Irlande, l'initiative Skillnet a pour but de soutenir les activités des réseaux de formation sectoriels constitués par des groupements industriels ou des associations professionnelles, qui évaluent les besoins de formation et, sur cette base, proposent des cours, dispensés par des prestataires externes. En Malaisie, l'initiative Human Resource Development Fund promeut l'enrichissement et le perfectionnement des compétences de la main-d'œuvre en permettant aux entreprises de financer des formations assurées par des prestataires internes ou externes agréés grâce aux cotisations versées par les employeurs et à d'autres subventions⁴⁴. Cette initiative permet aux salariés d'acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter aux nouvelles réalités technologiques et, partant, de contribuer à ce que l'entreprise dont ils dépendent s'adapte et se développe.

51. Au Chili, l'agence nationale pour la formation et l'emploi (Servicio Nacional de Capacitación y Empleo) propose un programme conçu pour renforcer les compétences des microentreprises et des petites entreprises. Ce programme comprend notamment des modules de formation couvrant plusieurs domaines et traitant de thèmes essentiels à la croissance des entreprises et à leur adaptation à l'actuelle situation économique (par exemple, gestion des réseaux sociaux, commerce électronique pour les microentreprises et les petites entreprises, transformation numérique des petites entreprises). Les cours subventionnés sont dispensés selon plusieurs modalités, notamment selon un mode d'apprentissage 100 % en ligne ou un mode d'apprentissage mixte mêlant ateliers interactifs et échanges entre participants. Cette offre est essentielle à la montée en compétences et à la reconversion de la main-d'œuvre, puisqu'elle permet aux formés d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer celles qu'ils ont déjà et d'être ainsi en mesure de s'adapter aux progrès technologiques et à l'évolution de la demande sur les marchés⁴⁵.

52. Au Ghana, le Fonds pour la formation professionnelle (Skills Development Fund) joue un rôle de premier plan dans le renforcement des compétences de la main-d'œuvre de différents secteurs. Créé pour résorber le déficit de compétences et stimuler la productivité des entreprises, il vise à élever le niveau de qualification de la main-d'œuvre au moyen d'activités de formation ciblées. Il met des méthodes et outils de formation modernes à la

⁴¹ Voir <https://www.weforum.org/publications/the-future-of-jobs-report-2023/>.

⁴² Ibid.

⁴³ Voir <https://www.ilo.org/publications/upskillng-smes>.

⁴⁴ Ibid.

⁴⁵ Voir https://www.oitcinterfor.org/recursos/publicaciones/informeformacioncontinua_2021.

disposition des travailleurs et entreprises du pays, l'objectif étant de doter ces derniers des compétences nécessaires pour améliorer leur productivité et leur donner un avantage concurrentiel, tant sur le marché intérieur qu'à l'international.

53. Piloté par des acteurs du secteur privé, le African Management Institute vise à donner des moyens d'action aux entreprises et aux entrepreneurs d'Afrique en leur offrant des possibilités de montée en compétences et de reconversion. Il propose toute une gamme de programmes de formation concrets et accessibles, conçus pour combler le déficit de compétences et développer le savoir-faire de la main-d'œuvre dans différents secteurs, ainsi que des cours sur l'exercice de responsabilités, la gestion, l'entrepreneuriat et les compétences techniques, l'objectif étant de faire en sorte que les participants soient suffisamment armés pour répondre aux exigences d'un marché en pleine évolution. Les programmes sont adaptés aux besoins sectoriels actuels et axés sur des questions cruciales, comme l'adoption de nouvelles technologies, de pratiques durables et de stratégies commerciales innovantes.

54. Par sa stratégie pour l'emploi des jeunes en Afrique, la Banque africaine de développement cherche à lutter contre le chômage des jeunes en créant 25 millions d'emplois et en dotant 50 millions de jeunes d'un ensemble de compétences de base nécessaires à leur perfectionnement et à leur reconversion d'ici à 2025⁴⁶. Dans le cadre de cette initiative, elle soutient des programmes complets de formation professionnelle en phase avec les besoins actuels du marché, et centrés en particulier sur des secteurs comme les technologies de l'information et des communications et l'agriculture durable, qui sont essentiels à la transformation économique du continent et notamment à la double transition. Elle favorise les partenariats stratégiques entre établissements d'enseignement et grandes entreprises, de sorte que les programmes de formation répondent aux besoins de recrutement immédiats des entreprises et préparent les jeunes aux progrès technologiques à venir et à l'évolution future des marchés.

IV. Questions à examiner

55. Au cours des vingt dernières années, les services d'aide aux entreprises ont grandement évolué, passant progressivement d'initiatives menées par le secteur public et par des donateurs à des approches davantage axées sur les marchés. Cette transition a été favorisée par le progrès technologique, ainsi que par l'évolution des politiques publiques et des besoins stratégiques des entreprises. Il demeure malgré tout difficile de garantir un accès à des services de qualité pour l'ensemble des microentreprises, des petites et moyennes entreprises et des start-up, en particulier dans les pays en développement. Les pouvoirs publics sont de plus en plus conscients de la nécessité de mettre en place des dispositifs plus complexes, qui associent public et privé, afin d'aider les entrepreneurs à développer leurs activités et d'améliorer l'écosystème global des services d'aide aux entreprises.

56. Les services d'aide aux entreprises évoluent en réponse à la transition double qui s'opère, à savoir d'un côté la transformation numérique et le progrès technologique et, de l'autre, la transition écologique et le développement durable. Pour que les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les start-up restent compétitives et prospèrent, il faut développer les qualifications et les compétences de leur main-d'œuvre, ce qui passe par le déploiement de solutions toujours plus innovantes.

57. Les participants à la onzième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable voudront peut-être examiner les questions suivantes :

⁴⁶ Voir <https://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/jobs-for-youth-in-africa/flagship-programs> et <https://www.afdb.org/fr/themes-et-secteurs/initiatives-et-partenariats/des-emplois-pour-la-jeunesse-en-afrique/quest-ce-que-la-strategie-pour-lemploi-des-jeunes-en-afrique>.

a) Quelles interventions des pouvoirs publics se sont révélées les plus efficaces pour aider les microentreprises, les petites et moyennes entreprises et les start-up à se développer et à croître ? Comment ces interventions peuvent-elles être adaptées à des contextes nationaux différents ? Comment les services d'aide aux entreprises peuvent-ils être intégrés à la panoplie des moyens d'action des pouvoirs publics ?

b) Quels modèles fonctionnent le mieux et dans quelles conditions les services d'aide aux entreprises peuvent-ils être proposés de manière efficace et efficiente ? Comment peut-on tirer parti de la transformation numérique et des progrès technologiques pour améliorer la prestation des services d'aide aux entreprises et rendre ces services plus faciles d'accès pour les petites et moyennes entreprises et les start-up dans les pays en développement ?

c) Comment des services ciblés d'aide aux entreprises peuvent-ils répondre au mieux aux nouveaux défis auxquels sont confrontées les entreprises dans le cadre de la transition double (transition numérique et nouvelles technologies, d'une part, transition écologique des entreprises, de l'autre) et aux besoins en nouvelles compétences essentielles ?

d) Quelles stratégies peuvent favoriser des systèmes d'aide aux entreprises durables et inclusifs à l'appui de la croissance, de la productivité et de la compétitivité ? Quels sont les obstacles et les difficultés auxquels se heurtent les pays en développement ? Comment la collaboration entre les secteurs public et privé peut-elle favoriser davantage l'élaboration de services efficaces d'aide aux entreprises ?
